



# RÈGLEMENT 2026

« Série Nationale » enregistrée à la FFSA



**IAME SERIES FRANCE – Victory Concept**  
43, Rue Clément Ader 77230 Dammartin en Goële - FRANCE  
Tél : 01 60 54 06 18 Fax : 01 60 54 10 05  
Mail : [info@victory-concept.com](mailto:info@victory-concept.com)

## SOMMAIRE

1. RÈGLEMENT SPORTIF .....	3
2. RÈGLEMENT .....	3
3. OBLIGATIONS GÉNÉRALES .....	4
4. PRINCIPE ET DÉROULEMENT .....	5
5. CLASSEMENTS .....	6
6. DOTATION ET PROTOCOLE PODIUM.....	7
7. LICENCES.....	9
8. PILOTES ADMIS .....	10
9. KARTS ET MATÉRIELS ADMIS .....	10
10. SÉCURITE GÉNÉRALE.....	18
11. DÉROULEMENT DE L'COMPÉTITION.....	18
12. GRILLE DE DÉPART .....	21
13. PROCÉDURE DE DÉPART .....	21
14. SUSPENSION D'UNE COURSE.....	22
15. REPRISE D'UNE COURSE .....	22
16. ARRIVÉE .....	22
17. PARC FERMÉ.....	22
18. INCIDENTS.....	22
19. DROITS D'ENGAGEMENT ET FONDS DE PRIX .....	22
20. MEDIAS.....	23



## 1. RÈGLEMENT SPORTIF

Les compétitions de la IAME Séries France sont organisées par l'ASK (Association Sportive de Karting) locale, retenue pour l'organisation de la compétition, en collaboration avec Victory Concept et sous l'égide de la FFSA, dans le cadre du cahier des charges « Série Nationale » 2026.

Le Briefing est obligatoire pour tous les Pilotes et Concurrents. L'horaire exact sera repris dans les horaires de l'événement. La présence des Pilotes sera peut-être également exigée lors d'un briefing supplémentaire qui aura lieu le samedi ou le dimanche, sur décision du Directeur de la Course. Il est du devoir des Pilotes/Concurrents de s'enquérir des éventuels briefings supplémentaires. Cette information figurera sur les panneaux d'affichage officiels et sera disponible au bureau administratif. Il sera obligatoire de signer une feuille d'émargement lors du briefing ou de scanner son badge pilote qui est donc obligatoire. Tout pilote absent lors du briefing se verra enlever son meilleur temps des essais qualificatifs.

Dans le cas d'un briefing par voie électronique, les pilotes et concurrents devront obligatoirement en prendre connaissance.

Le roulage sur le circuit où se déroule l'événement est interdit, pour les participants à la compétition, du lundi 8h au jeudi 12h précédent l'événement.

## 2. RÈGLEMENT



Le présent règlement est spécifique à la IAME Séries France. A ce titre, aucun autre règlement particulier ne peut être appliqué sans un accord écrit de Victory Concept et de la FFSA.

En plus des articles et spécifications du présent règlement, il sera appliqué, au niveau sportif et technique, la réglementation spécifique 2026 de la coupe de marque IAME et pour les catégories fédérales, le code sportif international 2026 ainsi que l'annexe sportive FFSA 2026 et les prescriptions générales FIA Karting 2026.

Le fait de s'engager à l'une des compétitions du championnat IAME Séries France implique d'accepter dans son intégralité le présent règlement ainsi que la réglementation FFSA et de les respecter.

Victory Concept se réserve le droit de modifier, sans préavis, ou d'annuler un ou plusieurs articles du présent règlement (Général, technique et sportif) avec l'accord de la FFSA ou sur demande des officiels habilités et présents lors des compétitions.

Tout ce qui n'est pas autorisé dans le présent règlement, dans le règlement de la Coupe de Marque IAME ou dans l'Annexe Sportive ou Technique FFSA est interdit.

Chaque pilote peut s'inscrire à une, plusieurs ou à l'intégralité des compétitions dans une ou plusieurs catégories. L'organisation se réserve le droit d'ajouter ou supprimer une ou plusieurs catégories par compétition.

Si les pilotes Master & Gentleman ou KA100-140 & KA100-155 ne sont pas en nombre suffisant, les deux catégories pourront être réunies. Chacune devant respecter sa

règlementation technique, notamment au niveau du poids et de l'âge. Même unifiées, chaque catégorie aura son propre podium dès lors que le nombre d'engagés sera supérieur ou égal à six pilotes. En dessous de ce chiffre, seul le vainqueur sera appelé sur le podium. En KA100, sur appréciation du directeur de course, le départ pourra être donné en décalé.

Victory Concept se réserve le droit d'annuler une catégorie en cas d'un nombre insuffisant de participants et de limiter à 36 ou à la capacité de la piste, le nombre de participants dans une ou plusieurs catégories.

### **3. OBLIGATIONS GÉNÉRALES**

En s'inscrivant à une compétition de la IAME Séries France, chaque pilote et chaque team acceptent que des photos, vidéos ou que leur nom soient utilisés par Victory Concept ou IAME dans le cadre de publicités, classements, championnats, fiche pilote..., en France, comme à l'étranger.

Les caméras sont interdites sur et dans le casque en toutes circonstances (homologation des casques) à partir des essais qualificatifs et jusqu'à la fin du meeting.

L'opérateur devra respecter les instructions du Directeur de Course.

L'utilisation d'un drone, sans autorisation de Victory Concept et du propriétaire du circuit, est interdite sur la totalité du site où se déroule chaque compétition. L'opérateur devra respecter les instructions du Directeur de Course.



Le fait de s'engager à une compétition de la IAME Séries France implique d'accepter, dans son intégralité, le présent règlement ainsi que le règlement FFSA 2026 et de les respecter.

En cas de règles sanitaires, mises en place par l'organisateur, chaque pilote et concurrent ainsi que leurs accompagnateurs et/ou équipe s'engagent à les respecter. Une disqualification de la compétition pourra être prononcée en cas de non-respect.

Les contrôles administratifs se dérouleront au cours du jeudi et du vendredi matin sauf exception dûment signalée. Nous vous remercions de vous y rendre, dès votre arrivée sur le circuit, muni de votre transpondeur, de votre licence pilote et concurrent, de celle de votre mécanicien, de votre badge pilote et du règlement pour l'achat des pneus de course (Un voucher vous sera donné en contrepartie). En cas de perte du badge pilote, un nouveau badge pourra être établi. Le coût pour le pilote sera de 5 €.

Tout pilote qui ne se présentera pas à l'horaire imposé pour le Contrôle Technique (indiqué sur la feuille des horaires du vendredi) se verra retirer son meilleur temps des essais qualificatifs.

Aucun pilote ne pourra rouler sans avoir effectué au préalable les vérifications sportives.

Tous les karts doivent avoir leurs quatre numéros de course dès leur passage au Contrôle Administratif. Avant, un seul numéro sur le nassau panel sera autorisé (voir horaires de la compétition).

Un jeu de numéros de course pour un kart complet sera offert à chaque pilote lors de chaque course.

La numérotation suivante sera appliquée pour chaque catégorie lors de chaque compétition :

S125 Junior	100 – 199
Sénior	200 – 399
Master	600 – 699
Gentleman	700 – 799
KA100	800 – 899
S125 Sénior	400 - 499
Mini 60	500 – 599

À tout moment de la course, le pilote doit veiller à ce que les numéros de course soient clairement visibles par la direction de course.

Aucune voiture privée ne sera tolérée dans l'enceinte du circuit. Avant d'entrer dans l'enceinte du circuit, tous les véhicules de service (Fourgons, poids-lourds...) devront OBLIGATOIREMENT s'annoncer au bureau de l'organisateur. Ils recevront un laissez-passer pour circuler dans l'enceinte du circuit.

Il est strictement interdit de monter ou de décharger votre équipement tant que votre place dans l'enceinte du circuit ne vous aura pas été allouée. Les laissez-passer participants, pilotes et mécaniciens seront émis et distribués au point de contrôle administratif. Tous les laissez-passer doivent être présentés à tout moment et personne ne sera réadmis sans laissez-passer.

Aucune tente destinée à la restauration n'est autorisée dans l'enceinte du circuit. Si l'espace le permet, un endroit spécial leur sera alloué près de l'aire de stationnement.

Interdiction de recharger des véhicules électriques dans l'enceinte du circuit.

Sous peine de disqualification de la compétition, il est interdit d'utiliser des véhicules à moteur thermique (Mini-motos, etc.) ou des véhicules électriques (Overboards, trottinettes...) dans l'enceinte du circuit en dehors de ceux de l'organisation.

L'organisateur et le promoteur des compétitions ainsi que les propriétaires des circuits déclinent toutes responsabilités en cas de vol de matériel au cours d'une compétition de la série. Chaque pilote, concurrent ou team est responsable de tout son matériel dans l'enceinte du circuit, sur la piste ou dans tout espace privatif.

#### 4. PRINCIPE ET DÉROULEMENT

La Iame Series France est une série nationale de trois compétitions organisées en France.

La Iame Series France regroupent les catégories fédérales et coupe de marque suivantes :

- Mini 60
- KA100 (140, 155 Kg)
- S125 Junior
- Sénior
- Master (+ 33 ans) / Gentleman (+ 45 ans)
- S125 Sénior

Un championnat est organisé pour chaque catégorie.



Le nombre de participants pour chaque catégorie est limité suivant le circuit  
Une catégorie supplémentaire pourra être ajoutée selon les meeting pour une course unique, en dehors du championnat, avec l'accord de la FFSA. Exemple : TTI, KZ2...

Calendrier des évènements de la IAME Series France 2026 :

08-10 mai Valence  
05-07 juin Aigues-Vives  
11-13 septembre Varennes sur Allier

**5. CLASSEMENTS**

Le classement de chaque course de la IAME Séries France est celui de la finale après validation du contrôle technique.

Pour chacune des courses de la IAME Séries France, le résultat à la fin des manches qualificatives + super manche ainsi que le résultat de la finale seront pris en compte.

Aucun décompte de résultat ne sera effectué en fin de championnat.

Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, sportif ou technique, aboutissant à une disqualification de la finale ou de l'compétition ne marquera aucun point (zéro point) au titre de ce résultat.

Barème après les manches qualificatives + super manche et la finale

ATTRIBUTION POINTS IAME SERIES FRANCE 2026					
Classifiés	Après MQ/S M	Finale	Classifiés	Après MQ/S M	Repêchage
1er	90	100	37	38	
2	78	88	38	37	
3	74	84	39	36	
4	72	82	40	33	
5	71	81	41	31	
6	69	79	42	30	40
7	68	78	43	29	39
8	67	77	44	28	38
9	66	76	45	27	37
10	65	75	46	26	36
11	64	74	47	25	35
12	63	73	48	24	34
13	62	72	49	23	33
14	61	71	50	22	32
15	60	70	51	21	31
16	59	69	52	20	30
17	58	68	53	19	29
18	57	67	54	18	28
19	56	66	55	17	27
20	55	65	56	16	26
21	54	64	57	15	25



22	53	63	58	14	24
23	52	62	59	13	23
24	51	61	60	12	22
25	50	60	61	11	21
26	49	59	62	10	20
27	48	58	63	9	19
28	47	57	64	8	18
29	46	56	65	7	17
30	45	55	66	6	16
31	44	54	67	5	15
32	43	53	68	4	14
33	42	52	69	3	13
34	41	51	70	2	12
35	40	50	71	1	11
36	39	49	72ième	0	10



Si plus de 36 pilotes, A l'issue des 3 manches qualificatives + super manche, les 31 premiers seront directement qualifiés en finale. Les 36 pilotes suivants (32<sup>ème</sup> – 67<sup>ème</sup>) disputeront la finale B. Les 5 premiers de la finale B « monteront » en finale et seront positionnés sur les 5 dernières places sur la grille de départ.

Seront déclarés « Vainqueur de la IAME Séries France 2026 », les pilotes ayant cumulés le plus grand nombre de points (après les manches qualificatives + Super manche et la finale) dans chacune des catégories.

En cas d'égalité, le résultat de la finale de la dernière compétition de chaque catégorie départagera les pilotes ex-aequo.

Lors de chaque compétition et dans chaque catégorie, le représentant du team du vainqueur se verra remettre un trophée, à défaut de team, le trophée sera remis au mécanicien/team manager du pilote.

## 6. DOTATION ET PROTOCOLE PODIUM

Une dotation souvenir marquant l'compétition (Coupe ou Trophée, invitations aux compétitions internationales IAME...) est remise, à l'issue de chaque compétition de la IAME Series France aux pilotes accédant aux podiums de chaque catégorie.

Les pilotes devront se présenter en combinaison de course et avec leur casque sur le podium.

A l'issue du Championnat, une remise des prix sera organisée. Une partie de la dotation sera remise lors d'un tirage au sort sur chaque événement, uniquement aux pilotes présents.

Une dotation spécifique pour la Finale Mondiale IAME (IWF) sera distribuée à l'issue du championnat.

Le meilleur « Rookie » de la catégorie X30 Sénior, 1<sup>ère</sup> année dans la catégorie et – 16 ans (Règlement FIA Karting), sera récompensé lors de chaque compétition, ainsi que la meilleure féminine de l'compétition (Sur la base du meilleur ratio place obtenue / nombre de

participants dans la catégorie).

Le pilote ayant signé la pole position dans chaque catégorie sera récompensé lors de chaque compétition.

Si un pilote remporte une invitation ou un accès garanti pour IWF ou l'Eurocup à plusieurs reprises, il ne conservera qu'une seule invitation ou qu'un seul accès. Les autres reviendront à l'organisateur, l'usage étant que cette invitation soit remise au 2<sup>ème</sup> puis au 3<sup>ème</sup>.. Si un pilote, qui a remporté une invitation pour la IWF ou l'Eurocup, ne peut se rendre à la course (Pour des raisons personnelles ou parce qu'il n'a pas l'âge requis), l'invitation ou l'accès, qui ne peut être ni cédé, ni vendu, revient à l'organisateur.

**Dotation finale IAME SERIE FRANCE :**

**Mini 60 :**

- 1er : 1 Trophée + 1 Invitation Gold IWF26
- 2ème : 1 Trophée + 1 Invitation Silver IWF26
- 3ème : 1 Trophée + 1 Invitation Silver IWF26

**Mini 60 U10:**

- 1er : 1 Trophée + 1 invitation 3 courses IAME Series France 2027
- 2ème : 1 Trophée + 1 Invitation 2 courses IAME Series France 2027
- 3ème : 1 Trophée + 1 Invitation 1 course IAME Series France 2027

**KA100-140 :**

- 1er : 1 Trophée + 1 invitation 3 courses IAME Series France 2027
- 2ème : 1 Trophée + 1 Invitation 2 courses IAME Series France 2027
- 3ème : 1 Trophée + 1 Invitation 1 course IAME Series France 2027

**KA100-155 :**

- 1er : 1 Trophée + 1 invitation 3 courses IAME Series France 2027
- 2ème : 1 Trophée + 1 Invitation 2 courses IAME Series France 2027
- 3ème : 1 Trophée + 1 Invitation 1 course IAME Series France 2027

**S125 Junior :**

- 1er : 1 Trophée + 1 Invitation Gold IWF26
- 2ème : 1 Trophée + 1 Invitation Silver IWF26
- 3ème : 1 Trophée + 1 Invitation Silver IWF26

**Sénior :**

- 1er : 1 Trophée + 1 Invitation Gold IWF26
- 2ème : 1 Trophée + 1 Invitation Silver IWF26
- 3ème : 1 Trophée + 1 Invitation Silver IWF26

**Master :**

- 1er : 1 Trophée + 1 Invitation Gold IWF26
- 2ème : 1 Trophée + 1 Invitation Silver IWF26
- 3ème : 1 Trophée + 1 set de pneus Véga

**XH4**



**Gentleman :**

- 1er : 1 Trophée + 1 Invitation Gold IWF26  
 2ème : 1 Trophée + 1 Invitation Silver IWF26  
 3ème : 1 Trophée + 1 set de pneus Vega XH4

**S125 Séniors :**

- 1er : 1 Trophée + 1 Invitation Gold IWF26 en X30 Séniors  
 2ème : 1 Trophée + 1 Invitation Silver IWF26 en X30 Séniors  
 3ème : 1 Trophée + 1 Invitation Silver IWF26 en X30 Séniors



Tous les lots devront avoir été retirés avant le 31 octobre 2026. Au-delà de cette date, le lot est perdu.

## 7. LICENCES

Les pilotes et concurrents doivent être détenteurs d'une licence nationale ou internationale respectivement de pilotes et concurrents, en cours de validité pour l'année, ainsi que des autorisations nécessaires (Visas) émises par leur ASN affiliée à la FIA Karting. Cette autorisation sera délivrée par l'ASN concernée dans une forme qu'elle considérera appropriée.

Les pilotes titulaires d'une licence étrangère peuvent participer à la IAME Series France à condition de répondre aux conditions définies dans le Code Sportif international FIA (Article 2.3.6).

Licences autorisées :

**Mini 60 :**

NCCMK : Nationale Concurrent Conducteur Mini Karting

Licence nationale Mini délivrée par une ASN étrangère avec autorisation de participation de cette dernière.

**KA100 :**

NCCK : Nationale Concurrent Conducteur Karting.

NCCHK : Nationale Concurrent Conducteur H Karting.

ICCE : Internationale Concurrent Conducteur « E ».

ICCF : Internationale Concurrent Conducteur « F ».

ICCG : Internationale Concurrent Conducteur « G ».

Licence nationale délivrée par une ASN étrangère avec autorisation de participation de cette dernière.

Licence internationale délivrée par une ASN étrangère.

**S125 Junior :**

NCCK : Nationale Concurrent Conducteur Karting.

NCCHK : Nationale Concurrent Conducteur H Karting.

ICCE : Internationale Concurrent Conducteur « E ».

ICCF : Internationale Concurrent Conducteur « F ».

ICCG : Internationale Concurrent Conducteur « G ».

Licence nationale délivrée par une ASN étrangère avec autorisation de participation de cette dernière.

Licence internationale délivrée par une ASN étrangère.

**Sénior / Master / Gentleman / S125 Séniors :**

NCCK : Nationale Concurrent Conducteur Karting.

NCCHK : Nationale Concurrent Conducteur H Karting.

ICCE : Internationale Concurrent Conducteur « E ».

ICCF : Internationale Concurrent Conducteur « F ».

Quelles que soient les circonstances, le pilote ne pourra être âgé de moins de 12 ans dans l'année sauf pour la catégorie Mini 60 (8 ans révolu).

Les représentants légaux des pilotes devront être présents en permanence dans l'enceinte du circuit tout au long de l'évènement et devront se présenter avec les pilotes lors des vérifications administratives et lors des convocations à la Commission Sportive.

En cas d'absence du représentant légal, celui-ci devra remplir un formulaire de délégation 2026 afin de déléguer sa qualité de concurrent à une autre personne physique, présente lors de l'événement et titulaire d'une licence concurrent.

Les formulaires de délégation sont disponibles, par téléchargement, sur le site [www.ffsa.org](http://www.ffsa.org).

**8. PILOTES ADMIS**

Victory Concept se réserve le droit de refuser l'inscription ou la participation de tout pilote (Ou équipe) n'observant pas une conduite adaptée à l'esprit de la IAME Series France ou dont l'attitude pourrait nuire à l'image du karting en général, y compris sur les réseaux sociaux. Le pilote est seul responsable de ses accompagnateurs, licenciés FFSA ou non, ainsi que de la conformité de son matériel.

En cas d'injures et/ou de voies de faits, un pilote pourra être disqualifié de la compétition et/ou du championnat suivant la décision du collège des commissaires sportifs.

**9. KARTS ET MATERIELS ADMIS**

Dans le cadre de la IAME Séries France, les commissaires techniques officiels doivent avoir l'entièvre maîtrise de leur mission, de l'enregistrement du matériel jusqu'aux contrôles de fin d'opération.

Les responsables techniques de la IAME Series France, mandatés par écrit par Victory Concept, seront obligatoirement présents et agiront à tous les stades des vérifications, en accord avec les commissaires techniques officiels FFSA. Ils auront un rôle de consultant et seront chargés en particulier des interventions spécifiques à la coupe de marque (Fourniture du règlement à jour, plombages spécifiques, matériel de contrôle adapté, et c ...).

Seuls les documents suivants feront foi pour les differentes catégories de la IAME Series France 2026 :

Mini 60 : Règlementation FFSA 2026 de la catégorie  
Fiche moteur n° Mini FR V10

KA100 : Règlementation de la Coupe de Marque IAME 2026  
Fiche moteur n° 401E



S125 Junior : Règlementation de la Coupe de Marque Iame 2026  
Fiche moteur n° 409C

Sénior : Règlementation FFSA 2026 de la catégorie  
Fiche moteur n° 254A1F

Master / Gentleman: Règlementation FFSA 2026 de la catégorie  
Fiche moteur n° 254A1F

S125 Sénior : Règlementation de la Coupe de Marque Iame 2026  
Fiche moteur n° 409C

Publicité :

Les participants s'engagent à laisser libre de toute publicité les surfaces ci-après sur les éléments de carrosserie de leurs karts :

La surface nécessaire sur le spoiler avant et le nassau, pour y poser les autocollants d'un partenaire de l'organisation.

La surface nécessaire sur chaque ponton, pour y poser les autocollants d'un partenaire de l'organisation.

Carburant :

L'essence (E5-Super sans plomb 98) devra être impérativement achetée dans la station-service de référence, qui sera désignée lors de chaque compétition. Chaque concurrent est responsable de l'approvisionnement et de l'achat du carburant.

Il est interdit d'ajouter tout liquide ou additif pouvant augmenter la puissance ou l'indice d'octane. Aucun mélange de carburant ne sera toléré. Le SSP 95-E5 ou SSP 95-E10 ne sont pas autorisés.

À tout moment, la quantité de carburant dans le réservoir devra être supérieure à 1,5 litre (Art 7.2 de l'annexe 7 du Règlement Technique FIA Karting 2026).

Des contrôles seront effectués grâce au matériel de contrôle suivant :

- Digatron DT-47 Fuel Meter Test.

Des substitutions pourront être effectuées par les contrôleurs techniques. Les pilotes seront prévenus 15 minutes avant le départ de la course.

Huile :

Seules les huiles, agréées FIA Karting de l'année en cours, sont autorisées dans chaque catégorie.

Le ratio d'huile conseillé est de 4% à 6%.

Pneumatiques :

**Sénior**



Chaque pilote disposera de :

- ENTRAINEMENT VENDREDI SLICK : Pneus libres. Des pneus neufs, du même lot que les pneus de course, seront disponibles, sur réservation, auprès de Victory Concept, au moyen du formulaire prévu à cet effet.
- ENTRAINEMENT VENDREDI PLUIE : Pneus libres. Des pneus neufs, du même lot que les pneus de course, seront disponibles, sur réservation, auprès de Victory Concept, au moyen du formulaire prévu à cet effet.
- COURSE SLICK : 8 pneus slick (4 avants – 4 arrières) neufs vendus par Victory Concept sur le circuit. Les pneus seront scannés lors de la distribution/tirage au sort. Ils devront être utilisés à partir des essais qualificatifs et seront utilisés pour les essais qualificatifs, manches qualificatives, super manche et finale.

Les pneus course pourront être utilisés lors du warm-up du dimanche matin.

- COURSE PLUIE : 8 pneus pluie (4 avants – 4 arrières) neufs (Picots visibles) MAXIMUM (Le pilote est libre d'utiliser 4, 6 ou 8 pneus par compétition). Ils pourront être achetés auprès de Victory Concept (Réservation 8 jours avant l'compétition obligatoire) lors de chaque compétition ou provenir d'une compétition IAME Series France antérieure. Ils devront avoir un marquage spécifique IAME Series France. Ils devront être utilisés à partir des essais qualificatifs et seront utilisés pour les essais qualificatifs, manches qualificatives, super-manche et finale. 1 set de pneus pluie devra être obligatoirement acheté lors de la première course de la saison. Si ces pneus ne sont pas utilisés, ils pourront être réutilisés lors de la course suivante et ainsi de suite.

#### - CREVAISON

En cas de crevaison sur les pneus du vendredi, le pilote pourra changer son pneu librement. En cas de crevaison avérée et dument signalée à l'arrivée d'une course sur les pneus de course, le pilote sera autorisé à utiliser son lot de 8.

#### - WARM-UP

Pour le warm-up du samedi, le pilote ne pourra pas utiliser ses pneus de course sauf si les essais qualificatifs ont eu lieu le vendredi. En condition pluie, le pilote ne pourra pas utiliser ses pneus de course sauf si les essais qualificatifs ont eu lieu le vendredi. Pour le warm-up du dimanche, les pneus sont libres (Pneus de course ou pneus des essais, neuf ou déjà utilisés). En condition pluie, le pilote pourra utiliser les pneus Course-Pluie.

### **S125 Junior**

Chaque pilote disposera de :

- ENTRAINEMENT VENDREDI SLICK : 4 pneus slick (2 avants – 2 arrières) neufs vendus par Victory Concept sur le circuit. Les pneus seront scannés lors de la distribution/tirage au sort. Ils devront être utilisés à partir de la deuxième séance d'essais libres du vendredi et conservés jusqu'aux essais qualificatifs.



- ENTRAINEMENT VENDREDI PLUIE : 4 pneus pluie (2 avants – 2 arrières) neufs vendus par Victory Concept sur le circuit. Les pneus seront scannés lors de la distribution/tirage au sort. Ils devront être utilisés à partir de la deuxième séance d'essais libres du vendredi et conservés jusqu'aux essais qualificatifs.

- COURSE SLICK : 4 pneus slick (2 avants – 2 arrières) neufs vendus par Victory Concept sur le circuit. Les pneus seront scannés lors de la distribution/tirage au sort. Ils devront être utilisés à partir des essais qualificatifs et seront utilisés pour les essais qualificatifs, manches qualificatives, super manche et finale.

Les pneus course pourront être utilisés lors du warm-up du dimanche matin.

- COURSE PLUIE : 4 pneus pluie (2 avants – 2 arrières) neufs (Picots visibles). Ils devront être achetés auprès de Victory Concept (Réservation 8 jours avant l'compétition obligatoire) lors de chaque compétition ou provenir d'une compétition IAME Series France antérieure. Ils devront avoir un marquage spécifique IAME Series France. Ils devront être utilisés à partir des essais qualificatifs et seront utilisés pour les essais qualificatifs, manches qualificatives, super manche et finale. Si ces pneus ne sont pas utilisés, ils pourront être réutilisés lors de la course suivante et ainsi de suite. 1 set de pneus pluie devra être obligatoirement acheté lors de la première course de la saison.

#### - CREVAISON

En cas de crevaison sur les pneus du vendredi, le pilote pourra changer son pneu par un pneu usagé après accord du Contrôle Technique. En cas de crevaison avérée et dument signalée à l'arrivée d'une course sur les pneus de course, le pilote sera autorisé à utiliser un pneu du vendredi, après contrôle et accord du délégué technique.

#### - WARM-UP

Pour le warm-up du samedi, le pilote ne pourra pas utiliser ses pneus de course sauf si les essais qualificatifs ont eu lieu le vendredi. En condition pluie, le pilote ne pourra pas utiliser ses pneus de course sauf si les essais qualificatifs ont eu lieu le vendredi

Pour le warm-up du dimanche, les pneus sont libres (Pneus de course ou pneus des essais, neuf ou déjà utilisés). En condition pluie, le pilote pourra utiliser les pneus Course-Pluie



#### **Master / Gentleman**

Chaque pilote disposera de :

- ENTRAINEMENT VENDREDI SLICK : 4 pneus slick (2 avants – 2 arrières) neufs vendus par Victory Concept sur le circuit. Les pneus seront scannés lors de la distribution/tirage au sort. Ils devront être utilisés à partir de la deuxième séance d'essais libres du vendredi et conservés jusqu'aux essais qualificatifs.

- ENTRAINEMENT VENDREDI PLUIE : 4 pneus pluie (2 avants – 2 arrières) neufs ou occasions. Les pneus seront marqués lors de la deuxième séance d'essais libres et devront être conservés jusqu'aux essais qualificatifs. Des pneus neufs, du même lot que les pneus de course, seront disponibles, sur réservation, auprès de Victory Concept, au moyen du formulaire prévu à cet effet.

**- COURSE SLICK** : 4 pneus slick (2 avants – 2 arrières) neufs vendus par Victory Concept sur le circuit. Les pneus seront scannés lors de la distribution/tirage au sort. Ils devront être utilisés à partir des essais qualificatifs et seront utilisés pour les essais qualificatifs, manches qualificatives, super manche et finale.

Les pneus course pourront être utilisés lors du warm-up du dimanche matin.

**- COURSE PLUIE** : 4 pneus pluie (2 avants – 2 arrières) neufs (Picots visibles). Ils devront être achetés auprès de Victory Concept (Réservation 8 jours avant l'compétition obligatoire) lors de chaque compétition ou provenir d'une compétition IAME Series France antérieure. Ils devront avoir un marquage spécifique IAME Series France. Ils devront être utilisés à partir des essais qualificatifs et seront utilisés pour les essais qualificatifs, manches qualificatives, super manche et finale. 1 set de pneus pluie devra être obligatoirement acheté lors de la première course de la saison. Si ces pneus ne sont pas utilisés, ils pourront être réutilisés lors de la course suivante et ainsi de suite.

#### **- CREVAISON**

En cas de crevaison sur les pneus du vendredi, le pilote pourra changer son pneu librement. En cas de crevaison avérée et dument signalée à l'arrivée d'une course sur les pneus de course, le pilote sera autorisé à utiliser un pneu de secours, usé, après contrôle et accord du délégué technique.

#### **- WARM-UP**

Pour le warm-up du samedi, le pilote ne pourra pas utiliser ses pneus de course sauf si les essais qualificatifs ont eu lieu le vendredi. En condition pluie, le pilote ne pourra pas utiliser ses pneus de course sauf si les essais qualificatifs ont eu lieu le vendredi

Pour le warm-up du dimanche, les pneus sont libres (Pneus de course ou pneus des essais, neuf ou déjà utilisés). En condition pluie, le pilote pourra utiliser les pneus Course-Pluie.

#### **Mini 60**

Chaque pilote disposera de :

**- ENTRAINEMENT VENDREDI SLICK** : 4 pneus slick (2 avants – 2 arrières) neufs vendus par Victory Concept sur le circuit. Les pneus seront scannés lors de la distribution/tirage au sort. Ils devront être utilisés à partir de la deuxième séance d'essais libres du vendredi et conservés jusqu'aux essais qualificatifs.

**- COURSE SLICK** : 4 pneus slick (2 avants – 2 arrières) neufs vendus par Victory Concept sur le circuit. Les pneus seront scannés lors de la distribution/tirage au sort. Ils devront être utilisés à partir des essais qualificatifs et seront utilisés pour les essais qualificatifs, manches qualificatives, super manche et finale.

Les pneus course pourront être utilisés lors du warm-up du dimanche matin.

#### **- CREVAISON**

En cas de crevaison sur les pneus du vendredi, le pilote pourra changer son pneu librement. En cas de crevaison avérée et dument signalée à l'arrivée d'une course sur les pneus de



course, le pilote sera autorisé à utiliser son lot de 4.

**- WARM-UP**

Pour le warm-up du samedi, le pilote ne pourra pas utiliser ses pneus de course sauf si les essais qualificatifs ont eu lieu le vendredi.

Pour le warm-up du dimanche, les pneus sont libres (Pneus de course ou pneus des essais, neuf ou déjà utilisés).

Pour les Mini 60, il n'y aura pas de pneus pluie.

**KA100**

Chaque pilote disposera de :



**- ENTRAINEMENT VENDREDI SLICK** : 4 pneus slick (2 avant – 2 arrières) neufs ou occasions. Les pneus seront marqués lors de la deuxième séance d'essais libres et devront être conservés jusqu'aux essais qualificatifs. Des pneus neufs, du même lot que les pneus de course, seront disponibles, sur réservation, auprès de Victory Concept, au moyen du formulaire prévu à cet effet.

**- ENTRAINEMENT VENDREDI PLUIE** : 4 pneus pluie (2 avant – 2 arrières) neufs ou occasions. Les pneus seront marqués lors de la deuxième séance d'essais libres et devront être conservés jusqu'aux essais qualificatifs. Des pneus neufs, du même lot que les pneus de course, seront disponibles, sur réservation, auprès de Victory Concept, au moyen du formulaire prévu à cet effet.

**- COURSE SLICK** : 4 pneus slick (2 avant – 2 arrières) neufs vendus par Victory Concept sur le circuit. Les pneus seront scannés lors de la distribution/tirage au sort. Ils devront être utilisés à partir des essais qualificatifs et seront utilisés pour les essais qualificatifs, manches qualificatives, super manche et finale.

Les pneus course pourront être utilisés lors du warm-up du dimanche matin.

**- COURSE PLUIE** : 4 pneus pluie (2 avant – 2 arrières) neufs ou occasions. Ils devront être achetés auprès de Victory Concept (Réservation 8 jours avant l'compétition obligatoire) lors de chaque compétition ou provenir d'une compétition IAME Series France antérieure. Ils devront avoir un marquage spécifique IAME Series France. Ils devront être utilisés à partir des essais qualificatifs et seront utilisés pour les essais qualificatifs, manches qualificatives, super manche et finale.

Si ces pneus ne sont pas utilisés, ils pourront être réutilisés lors de la course suivante et ainsi de suite.

**- CREVAISON**

En cas de crevaison sur les pneus du vendredi, le pilote pourra changer son pneu librement. En cas de crevaison avérée et dument signalée à l'arrivée d'une course sur les pneus de course, le pilote sera autorisé à utiliser 1 pneu provenant de ceux du vendredi.

**- WARM-UP**

Pour le warm-up du samedi, le pilote ne pourra pas utiliser ses pneus de course sauf si les essais qualificatifs ont eu lieu le vendredi. En condition pluie, le pilote ne pourra pas utiliser

ses pneus de course sauf si les essais qualificatifs ont eu lieu le vendredi. Pour le warm-up du dimanche, les pneus sont libres (Pneus de course ou pneus des essais, neuf ou déjà utilisés). En condition pluie, le pilote pourra utiliser les pneus Course-Pluie.

Samedi et dimanche, de 08h15 à 08h45, il sera possible d'acheter des vouchers pneus pluie auprès de l'accueil administratif. Les pneus devront, ensuite, être scannés et retirés, auprès du contrôle Technique, chaque matin, de 08h45 à 09h15.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le nombre de pneumatiques pour chaque catégories en cas de conditions exceptionnelles

### **S125 Senior**

Chaque pilote disposera de :



- ENTRAINEMENT VENDREDI SLICK : Pneus libres. Des pneus neufs, du même lot que les pneus de course, seront disponibles, sur réservation, auprès de Victory Concept, au moyen du formulaire prévu à cet effet.
- ENTRAINEMENT VENDREDI PLUIE : Pneus libres. Des pneus neufs, du même lot que les pneus de course, seront disponibles, sur réservation, auprès de Victory Concept, au moyen du formulaire prévu à cet effet.
- COURSE SLICK : 8 pneus slick (4 avant - 4 arrière) neufs vendus par Victory Concept sur le circuit. Les pneus seront scannés lors de la distribution/tirage au sort. Ils devront être utilisés à partir des essais qualificatifs et seront utilisés pour les essais qualificatifs, manches qualificatives, super manche et finale.

Les pneus course pourront être utilisés lors du warm-up du dimanche matin.

- COURSE PLUIE : 8 pneus pluie (4 avant - 4 arrière) neufs (Picots visibles) MAXIMUM (Le pilote est libre d'utiliser 4, 6 ou 8 pneus par compétition). Ils pourront être achetés auprès de Victory Concept (Réservation 8 jours avant l'compétition obligatoire) lors de chaque compétition ou provenir d'une compétition IAME Series France antérieure. Ils devront avoir un marquage spécifique IAME Series France. Ils devront être utilisés à partir des essais qualificatifs et seront utilisés pour les essais qualificatifs, manches qualificatives, super-manche et finale. Si ces pneus ne sont pas utilisés, ils pourront être réutilisés lors de la course suivante et ainsi de suite.

### **- CREVAISON**

En cas de crevaison sur les pneus du vendredi, le pilote pourra changer son pneu librement. En cas de crevaison avérée et dument signalée à l'arrivée d'une course sur les pneus de course, le pilote sera autorisé à utiliser son lot de 8.

### **- WARM-UP**

Pour le warm-up du samedi, le pilote ne pourra pas utiliser ses pneus de course sauf si les essais qualificatifs ont eu lieu le vendredi. En condition pluie, le pilote ne pourra pas utiliser ses pneus de course sauf si les essais qualificatifs ont eu lieu le vendredi.

Pour le warm-up du dimanche, les pneus sont libres (Pneus de course ou pneus des essais,

neuf ou déjà utilisés). En condition pluie, le pilote pourra utiliser les pneus Course-Pluie.

**Tarifs pneumatiques :**

Les sets de pneumatiques seront vendus, sur le circuit, par Victory Concept aux tarifs suivants :

Vega Cadetti	170 € / jeu
Komet K3H	215 € / jeu
Komet K3M	220 € / jeu
Komet K1W	215 € / jeu
Komet K3W	230 € / jeu
Vega XH4	230 € / jeu
Vega W6	235 € / jeu
Véga SL4	220 € / jeu



Tarifs susceptibles de modification selon tarifs manufacturiers 2026

Les pneumatiques achetés à l'organisateur ne seront ni repris, ni échangés, ni remboursés

**Balance – Procédure de pesée :**

La balance utilisée durant la journée se trouvera dans la zone d'assistance. Cette balance sera la seule à être officiellement utilisée. La balance sera accessible à partir du vendredi matin.

Après les essais qualificatifs, les manches qualificatives, la super manche et la finale, tout kart franchissant la ligne sera pesé. Si le kart n'est pas en mesure d'atteindre la zone de pesée par ses propres moyens, il sera soumis au contrôle exclusif des commissaires techniques, qui iront ou feront chercher ce kart. Le pilote se présentera à la zone de pesée dès qu'il reviendra au parc fermé arrivée, afin de pouvoir faire constater son poids.

Aucun objet solide, liquide ou gazeux ; aucune substance de n'importe quelle nature, ne peut être ajouté, placé ou enlevé d'un kart avant la pesée (sauf par un Commissaire technique dans le cadre de ses obligations officielles). Seuls les commissaires techniques et les officiels (Ainsi que la presse) peuvent pénétrer dans la zone de pesée. Aucune intervention quelconque n'est autorisée dans cette zone sans l'accord de ces officiels.

Aucun kart ou pilote ne peut quitter la zone de pesée sans l'autorisation du délégué technique.

Toute transgression à ces dispositions relatives à la pesée des karts risque d'entraîner la disqualification du pilote et du kart concernés.

L'organisateur doit veiller à avoir des poids certifiés pour étalonner ses balances.

Il est absolument interdit de boire, verser de l'eau sur ses vêtements et de mettre tout type de liquide à l'intérieur de la zone assistance arrivée avant la pesée.

**Zone d'assistance Départ, Parc Arrivée, Prégrille, Aire de réparation :**



Définition et Classification FIA Karting du Code Sportif International.

## 10. SÉCURITE GÉNÉRALE

Chaque emplacement de l'enceinte du circuit (8 x 6 mètres) sera équipé au minimum d'un extincteur de 6 Kg. Chaque pilote devra avoir son propre extincteur de 6 Kg. Il est strictement interdit de fumer ou d'utiliser tout appareil susceptible de provoquer un incendie dans la zone des enceintes du circuits. Il est également interdit de cuisiner dans les Enceintes du circuits. Dans tous les cas, les équipements seront électriques et isolés.

Vous devez obligatoirement protéger le sol avec un tapis étanche, d'une dimension minimale de 1,50m x 1,90m, conformément avec la réglementation FFSA. Aucun déchet, aucun fût, aucun pneumatique ne doit être abandonné dans l'enceinte du circuit. Des containers, mis en place par le club organisateur, seront à votre disposition dans l'enceinte du circuit.

Le démarrage, le rodage, la chauffe ou le test des moteurs sont strictement interdits dans l'enceinte du circuit et les parkings. (Art. 54 de l'Annexe Sportive FFSA 2026).

## 11. DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Pour chaque catégorie, seront organisés des essais libres, des essais qualificatifs, trois manches qualificatives, une super manche et une finale.

### Essais Libres :

Constitution d'un ou plusieurs groupes en fonction du nombre de participants.

Les essais libres se déroulent sur une durée maximale variable en fonction du circuit, de la capacité de la piste et du nombre de pilotes participant. Lors de chaque séance, le pilote prendra le départ au maximum 45 secondes après le début de la séance.

### Essais Qualificatifs :

Les essais qualificatifs se dérouleront par catégorie.

Les groupes seront définis par tirage au sort. Ils se dérouleront sur une ou deux séances de 6 minutes. Chaque groupe comprendra 36 pilotes maximum et dépendra de la capacité de la piste. Lors de chaque séance, le pilote prendra le départ au maximum 45 secondes après le début de la séance. Le temps retenu est celui du meilleur tour effectué dans la séance. En cas d'ex aequo, le 2ème meilleur temps accompli sera déterminant, et ainsi de suite en cas de nouvel ex aequo.

Les essais qualificatifs déterminent la position des pilotes sur la grille de départ des manches qualificatives.

Le classement final des Essais Qualificatifs sera établi comme suit :

- S'il y a une seule série : la grille sera déterminée dans l'ordre des temps les plus rapides réalisés par chaque Pilote.
- S'il y a deux séries : 1ère place au meilleur temps de la 1ère série (meilleur temps absolu), 2e place au meilleur temps de la 2e série, 3e place au 2e meilleur temps de la 1ère série, 4e place au 2e meilleur temps de la 2e série, 5e place au 3e meilleur temps de

la 1ère série, et ainsi de suite.

- S'il y trois séries : 1ère place au meilleur temps de la 1ère série (meilleur temps absolu), 2e place au meilleur temps de la 2e série, 3e place au meilleur temps de la 3e série, 4e place au 2e meilleur temps de la 1ère série, 5e place au 2e meilleur temps de la 2e série, et ainsi de suite.

- Et ainsi de suite selon le même principe s'il y a davantage de séries.

Si aucun temps n'est pris en compte pour un Pilote, il prendra le départ en fin de grille. Si plusieurs Pilotes sont dans cette situation, leur position de départ sera tirée au sort.

La place sur la grille de départ sera déterminée par tirage au sort électronique, effectué par l'organisateur et affichée à l'entrée de la prégrille.

#### Manches Qualificatives :

Chaque Manche Qualificative aura une longueur de 10 minutes + 1 tour.



Pour les Manches Qualificatives, les points seront attribués comme suit :

1er 50, 2ème 44, 3ème 41, 4e 38, 5e 36, 6e 34, 7e 32, 8e 30, 9e 28, 10e 27, 11e 26, 12e 25, 13e 24, 14e 23, 15e 22, 16e 21, 17e 20, 18e 19, 19e 18, 20e 17, 21e 16, 22e 15, 23e 14, 24e 13, 25e 12, 26e 11, 27e 10, 28e 9, 29e 8, 30e 7, 31e 6, 32e 5, 33e 4, 34e 3, 35e 2, 36e 1.

- Si un pilote ne prend pas le départ d'une Manche Qualificative, il/elle recevra un nombre de points égal au nombre de points du dernier Pilote classé moins 1 point.

- Si un pilote a été pénalisé par un drapeau noir ou a été disqualifié, il/elle recevra un nombre de points égal au nombre de points du dernier Pilote classé moins 5 points pour la Manche Qualificative en question.

- Tout pilote qui n'aura pas effectué la totalité des tours prévus, même s'il n'a pas terminé la Manche Qualificative, sera classé selon le nombre de tours qu'il aura réellement effectués.

A l'issue des Manches Qualificatives, un classement intermédiaire sera établi. En cas d'ex æquo entre deux ou plusieurs Pilotes, ils seront départagés en fonction de leur classement aux Essais Qualificatifs.

**Cas A : 36 participants ou moins** - Trois Manches Qualificatives minimum seront courues avec tous les Pilotes. Les grilles de départ de chacune des Manches seront établies sur base des résultats des Essais Qualificatifs.

**Cas B : 37 participants et plus** - À l'issue des Essais Qualificatifs, les Pilotes seront répartis dans minimum quatre groupes pour les Manches Qualificatives. Le nombre de Pilotes par groupe sera de 18 maximum. Chaque groupe devra concourir contre tous les autres groupes.

- À titre d'exemple, dans le cas d'une répartition des Pilotes dans 4 groupes, le Pilote classé 1er aux Essais Qualificatifs partira dans le groupe A, le 2e dans le groupe B, le 3e dans le groupe C, le 4e dans le groupe D, le 5e dans le groupe A, le 6e dans le groupe B, le 7e dans le groupe C, le 8e dans le groupe D, et ainsi de suite.

- Chacun des quatre groupes mentionnés ci-dessus va concourir contre les autres groupes, c'est-à-dire : A contre B, A contre C, A contre D, B contre C, B contre D et C contre D, soit un total de six Manches Qualificatives.

#### Super Manche :





La Super Manche aura une longueur de 12 minutes + 1 tour.

Après l'exécution de toutes les Manches Qualificatives, une ou deux Super Manches auront lieu suivant le nombre de participants (Cas A- Cas B).

Pour la(les) Super Manche(s), les points seront attribués comme suit :

1er 75, 2ème 69, 3ème 63, 4e 57, 5e 51, 6e 48, 7e 45, 8e 42, 9e 39, 10e 36, 11e 34, 12e 32, 13e 30, 14e 28, 15e 26, 16e 24, 17e 22, 18e 20, 19e 18, 20e 17, 21e 16, 22e 15, 23e 14, 24e 13, 25e 12, 26e 11, 27e 10, 28e 9, 29e 8, 30e 7, 31e 6, 32e 5, 33e 4, 34e 3, 35e 2, 36e 1.

- Si un Pilote ne prend pas le départ de sa Super Manche, il/elle recevra un nombre de points égal au nombre de points du dernier pilote classé moins 1 point.

- Si un Pilote a été pénalisé par un drapeau noir ou a été disqualifié, il/elle recevra un nombre de points égal au nombre de points du dernier Pilote classé moins 5 points pour la Super Manche en question.

Les points obtenus lors de la ou des Super Manche(s) seront cumulés à ceux du Classement Intermédiaire des Manches Qualificatives. Le cumul de ces points permettra d'établir un Classement Intermédiaire Final.

Les 36 premiers Pilotes du Classement Intermédiaire Final seront qualifiés pour la phase finale.

Les égalités éventuelles entre deux ou plusieurs Pilotes seront départagées en fonction de leur classement lors des Essais Qualificatifs.

- **Cas A : 36 participants ou moins**

La grille de départ de la Super Manche sera établie sur la base du Classement Intermédiaire des trois Manches Qualificatives minimum.

- **Cas B : 37 participants ou plus**

A l'issue des Manches Qualificatives, les 72 premiers Pilotes du Classement Intermédiaire des Manches Qualificatives seront répartis en un maximum de 2 groupes pour les Super Manches.

Le nombre de Pilotes par groupe sera de 36 maximum.

Le Pilote à la première position du Classement Intermédiaire des Manches Qualificatives s'élancera en première position de la Super Manche A, le deuxième Pilote du Classement Intermédiaire des Manches Qualificatives s'élancera en première position de la Super Manche B, le troisième Pilote du Classement Intermédiaire des Manches Qualificatives s'élancera en deuxième position de la Super Manche A, le quatrième Pilote du Classement Intermédiaire des Manches Qualificatives s'élancera en deuxième position de la Super Manche B, le cinquième Pilote du Classement Intermédiaire des Manches Qualificatives s'élancera en troisième position de la Super Manche A, le sixième Pilote du Classement Intermédiaire des Manches Qualificatives s'élancera en troisième position de la Super Manche B, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la grille

Finale :

La Finale aura une longueur de 14 minutes + 1 tour.

Lors de la Finale, tout Pilote en passe d'être doublé ou qui a été doublé par le Pilote en tête de la course pour quelque raison que ce soit se verra présenter le drapeau bleu et rouge (double diagonale) avec son numéro. Il devra obligatoirement rejoindre la balance dans le Parc Fermé et sera classé selon le nombre de tours qu'il aura réellement effectués.

La grille de départ de la finale est définie en fonction du classement des manches qualificatives et de la super manche.

Note : Le Collège des Commissaires Sportifs se réserve le droit de modifier le format de l'compétition, en fonction des conditions climatiques.

Tout participant dont le kart n'est pas en mesure de prendre le départ pour n'importe quelle raison, ou qui a de bonnes raisons de penser que son kart ne sera pas prêt à prendre le départ, devra informer l'officiel en charge de la prégrille, qui informera le directeur de la course dès qu'il en aura la possibilité.

Le pilote en pole position de chaque grille aura le choix de la pole position (Sur le côté gauche ou le côté droit de la piste), pour autant qu'il fasse part de son choix au directeur de la course dès qu'il rejoint la prégrille. Ce choix ne modifiera que la première ligne, les autres ne seront pas concernées.

L'accès à la prégrille prendra fin cinq minutes avant l'heure prévue pour le départ de la course. Tout kart qui n'aura alors pas pris sa position sur la prégrille ne sera plus autorisé à le faire, sauf circonstance exceptionnelle laissée à l'appréciation du Collège des Commissaire Sportif, présent sur place (Art. 2.19 F.i des prescriptions générale FIA Karting 2026). Les karts sur la prégrille doivent être prêts à courir. Il est interdit d'amener un deuxième jeu de pneus sur la prégrille. Les mécaniciens seront tenus de quitter la prégrille dès la présentation du panneau « Evacuation piste ». Tout pilote qui ne pourrait démarrer de la prégrille après la présentation du drapeau vert et qui demanderait l'intervention d'un mécanicien, ne sera autorisé à quitter la prégrille que sur ordre d'un commissaire de piste ou du responsable de la prégrille et prendra le départ à l'arrière de la formation, quel que soit le nombre de tours de formation.

Tout pilote présent avec son kart sur la grille dans les temps, sera considéré comme partant.

## 12. GRILLE DE DÉPART

Art 28 de l'Annexe Sportive FFSA 2026.

## 13. PROCÉDURE DE DÉPART

Article 2.20a des prescriptions générales FIA Karting 2026.

Sur demande du Directeur de Course, les Commissaires Sportifs pourront utiliser tout système vidéo ou électronique susceptible de les aider à prendre une décision. Les décisions des Commissaires Sportifs pourront prévaloir sur celles des Juges de faits. Toute infraction aux dispositions du Code ou du présent Règlement Sportif relatives à la procédure



de départ pourra entraîner la disqualification du pilote concerné de la compétition.

## 14. SUSPENSION D'UNE COURSE

Article 2.21 des prescriptions générales FIA Karting 2026.

## 15. REPRISE D'UNE COURSE

Article 2.22 des prescriptions générales FIA Karting 2026.

## 16. ARRIVÉE

Article 2.23 des prescriptions générales FIA Karting 2026.

## 17. PARC FERMÉ

Article 2.13 des prescriptions générales FIA Karting 2026.

## 18. INCIDENTS

Article 2.24 des prescriptions générales FIA Karting 2026.

## 19. DROITS D'ENGAGEMENT ET FONDS DE PRIX

Pour chaque compétition de la IAME Séries France, le montant de l'inscription est fixé à 330 € TTC (300 € pour les Mini 60). Pour les pilotes s'inscrivant pour les 3 courses de la série nationale, l'engagement sera de 950 € TTC (850 € pour les Mini 60).

L'inscription ne sera effective qu'après paiement des droits d'inscriptions.

Ce montant comprend les frais de dossier administratif et le droit de piste du vendredi. Seuls l'aire de stationnement, les pneumatiques course et la location de transpondeur pourront être facturés en plus, tout comme un éventuel droit de piste pour le jeudi.

Tout engagement à une compétition avec paiement des droits d'inscription est ferme et définitif. En cas de non-participation à l'compétition, le pilote ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Une majoration de 50 € TTC sera appliquée en cas d'inscription à moins de 15 jours du début de l'compétition.

La clôture des inscriptions sera effective 4 jours avant le début de l'compétition (Délai nécessaire pour l'acheminement des pneumatiques dans de bonnes conditions). En cas d'un nombre trop important de participants par catégorie, Victory Concept se réserve le droit de refuser des participants. Les participants retenus seront choisis suivant l'ordre d'inscription des pilotes et une priorité sera donnée à ceux qui feront le championnat en intégralité.

Si un concurrent ne possède pas de transpondeur, il pourra en louer un auprès de Victory Concept au tarif de 30 € le week-end avec une caution de 300 €. Chaque pilote est responsable de la charge et du bon fonctionnement de son transpondeur même s'il l'a loué



à Victory Concept. Le transpondeur est obligatoire à partir des essais libres du vendredi après-midi.

Les inscriptions se feront uniquement, en ligne, via le site internet [www.iame-motorsport.com](http://www.iame-motorsport.com).

Le règlement de l'engagement se fera uniquement par paiement en ligne et CB (Monetico).

## 20. MEDIAS

Toute personne souhaitant faire des photos et/ou des films, lors des manches de la IAME Series France, devra faire une demande d'accréditation auprès de Victory Concept et devra se présenter à la Direction de Course, à son arrivée sur le circuit.

En tout état de cause, afin de pouvoir accéder aux zones réservées, toute personne devra obligatoirement avoir renvoyé, dans les délais, sa demande d'accréditation et être titulaire d'une assurance RC professionnelle couvrant les risques liés au sport automobile. Cette assurance devra être envoyée lors de la demande d'accréditation ainsi qu'une photo portrait du titulaire.

En cas d'acceptation de la demande, des droits d'image pourront être demandés par l'organisateur.

Pour des raisons de sécurité, le nombre de médias pouvant accéder aux zones réservées sera limité par l'organisateur.

